Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D39DSTE_NO26-DE

Fougères

DSTE

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

39- FONDS DE CONCOURS « L'AGGLO A VELO » - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE 26 ARCEAUX

Rapporteur : M. FESSELIER

Fougères Agglomération a créé en décembre 2024 un fonds de concours *« L'Agglo à vélo »* pour impulser une dynamique en facilitant le développement d'infrastructures cyclables, de services-vélo, de stationnement, de jalonnement et d'actions d'animations/communication sur le territoire.

Le 6 juillet dernier, le Conseil Communautaire de Fougères Agglomération a délibéré pour modifier le règlement relatif à l'aide apportée sur le mobilier de stationnement et le jalonnement.

L'aide financière prend la forme d'une subvention.

- Fougères Agglomération aide les Communes à hauteur de 100% des dépenses du mobilier de stationnement prévu au titre du schéma directeur vélo. Le budget alloué est de 40 000 € par an.

- En complément, Fougères Agglomération aide à hauteur de 100% des dépenses de jalonnement nécessaire aux infrastructures cyclables, pour un montant de 20 000 €.

La Ville a commandé cette année 26 arceaux pour vélo à la société Activia, pour un montant de 3390.37€

Après avis favorable de la Commission Municipale Travaux, Transition Ecologique et Energétique, il est proposé au Conseil Municipal :

✓ d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à procéder à une demande de subvention auprès de Fougères Agglomération pour le financement des vingt-six arceaux acquis auprès de la société Activia pour un montant de 3 390,37€.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué : à l'Education enfance et petite enfance

STEPHANIE MONTIGNE

Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:27:32+01:00

Signé électroniquement par Stephanie MONTIGNE le 15/11/2026 09:27:32